



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesure en faveur de l'industrie
Question au Gouvernement n° 3021

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à M. Michel Vialay.

M. Michel Vialay. Monsieur le Premier ministre, le secteur automobile représente près d'un million emplois au cœur de nos régions. La crise lui fait subir un choc violent, et la reprise sera lente puisque 51 % des Français prévoient de reporter l'achat de leur voiture. Aujourd'hui, la survie de l'industrie automobile est en jeu. Notre vrai défi est d'inventer la mobilité du futur ; y investir massivement apparaît stratégique pour notre pays car l'avenir proche conjuguera véhicules autonomes et décarbonés.

Mais, vous le savez, l'actualité immédiate est celle du groupe Renault, dont on connaissait déjà les difficultés économiques et de gouvernance, et qui vient d'annoncer un plan de restructuration qui aurait notamment des conséquences pour le site de Flins, au cœur des Yvelines, emblématique de la voiture électrique avec la fabrication de la Zoé. Sous l'impulsion du président du conseil départemental, Pierre Bédier, les Yvelines ont investi depuis plusieurs années dans le secteur automobile, accueillant notamment un pôle recherche et développement sur le véhicule de demain. Le département est mobilisé pour accroître encore son investissement, notamment au profit de la formation et de l'accompagnement des salariés. Mais cela ne peut suffire !

Bien sûr, un plan de soutien au secteur automobile sera annoncé prochainement, et vous avez indiqué que l'État n'accepterait pas un plan de restructuration synonyme de désindustrialisation, et qu'il serait intransigeant quant à la préservation des sites en France. Mais au-delà des intentions et des promesses, quelle est la réalité de vos engagements ?

À l'instar d'autres grands pays, le Gouvernement soutiendra-t-il massivement les investissements des entreprises du secteur automobile dans la recherche, mais aussi dans la transformation de leur outil industriel, nécessaires pour fabriquer des véhicules autonomes et décarbonés ? Aura-t-il la volonté d'accompagner systématiquement la formation qui garantira à tous les salariés leur employabilité face à la mutation profonde des emplois qui s'annonce ? L'État, qui détient directement 15 % du capital de Renault, et 21,5 % si on inclut ses participations au capital des autres actionnaires, s'engage-t-il à garantir le maintien du site de Flins pour en faire le point de départ de la stratégie de transformation vers plus de durabilité ? L'emploi et la transition écologique sont compatibles, il faut se donner les moyens de les favoriser l'un comme l'autre !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. Raphaël Schellenberger. Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances*. Je vous prie de bien vouloir excuser M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, qui se trouve aux côtés du Président de la République,...

Plusieurs députés du groupe LR . Où est Darmanin ?

M. Pierre Cordier. À Tourcoing, en commission d'appel d'offres !

M. Raphaël Schellenberger. En commission de révision des listes électorales !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État*en visite sur le site de l'équipementier Valeo – témoignage de sa forte implication dans l'élaboration du plan automobile qui sera présenté par le Président de la République d'ici une petite heure, et qui contiendra, je crois, les réponses à toutes les questions que vous avez posées.

Je veux revenir un instant sur l'avenir de Renault. La crise que nous traversons est sans précédent et l'impact sur l'automobile est important. En avril, les chiffres d'affaires en France chutent de plus de 80 % ; sur l'année 2020, les ventes devraient reculer de 30 % par rapport à l'année dernière. Tous ces gains manqueront aux entreprises de l'industrie automobile dont les marges sont structurellement faibles. Pour nombre d'entre elles, c'est la survie qui se joue. C'est le cas pour Renault, qui a abordé cette crise en situation de fragilité ; vous le savez, puisque sa directrice générale par intérim avait fait état en février 2019 de la situation délicate du groupe, à un moment de ralentissement du marché mondial.

Dans ce contexte, l'État va prendre ses responsabilités en lançant un plan de soutien puissant à l'automobile, porteur de nombreuses transformations. En effet, ce plan confortera la transition écologique et énergétique en permettant aux motorisations électriques de se développer beaucoup plus rapidement. Il cherchera à améliorer l'appareil productif français pour nous aider à basculer enfin dans l'usine du futur. Il veillera enfin à équilibrer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants. L'État sera aussi un actionnaire responsable et exigeant, comme il l'a été ces dernières semaines et ces derniers mois. Nous ferons le point sur les mesures envisagées dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vialay](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3021

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 mai 2020](#)